



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE (SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)- RENOUVELLEMENT

OBJECTIF

- Permettre aux membres CSE, conformément à l'article R. 2315-11 de bénéficier d'une formation de renouvellement au CSE et d'actualiser et renforcer leurs connaissances sur l'instance.

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Cerner son rôle en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (SSCT)
- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail
- Mettre en œuvre les méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

PROGRAMME

1. Introduction à la formation : retour d'expérience des membres du CSE

- Retour sur la vie du mandat
- Présentation des objectifs et du programme
- Évocation des attentes particulières

2. Mise à Jour pédagogique

- Renforcer son expertise
- Faire le point sur ses acquis
- Évaluer ses connaissances
- La santé-sécurité au travail : évolutions des textes et des missions du CSE
- L'employeur et ses obligations en termes de santé et sécurité
- Les nouveaux risques à prendre en compte (TMS, RPS, harcèlement, etc.)
- La réforme des retraites (facteurs de pénibilité et d'usure professionnelle)
- Le CSE : son rôle de veille et d'alerte

3. Bilan du fonctionnement de « son » CSE

- Inhérence au secteur d'activité et contexte d'entreprise
- Présentation de son organisation institutionnelle et ses missions
- Exercice du mandat et partage des difficultés rencontrées

4. Réflexions, solutions et plan d'actions

- Évaluation de l'efficacité de son action et de son mandat
- Critique du règlement en place, Communication et promotion de la prévention, posture du CSE et dialogue social
- Capitaliser son expérience pour optimiser le(s) mode(s) de fonctionnement
- Maîtriser son rôle pour agir avec pertinence
- Maîtriser ses outils pour répondre aux situations rencontrées
- Outils et méthodes d'étude et d'analyse des situations de travail à risque
- Principes de prévention et gestion des risques
- L'importance de l'existence d'indicateurs pertinents
- Enquêtes, audits et veille réglementaire

5. Bilan de la formation et évaluation

Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Intervenant

Formateur Expert en Prévention des Risques

Durée / Nombre de stagiaires

3 jours soit 21 heures,
5 jours soit 35 heures pour les membres de la CSSCT
De 1 à 12 stagiaires

Public concerné

- Toute personne élue au CSE
- Membres de la CSSCT

Pré-requis

Avoir réalisé la Formation initiale des représentants du personnel au CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail

Dates, lieu et tarif

Sur convention.

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Évaluation des connaissances acquises

Quizz

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.